



la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

# **Élections fédérales 2021 : Cinq priorités de la communauté des affaires du Montréal métropolitain**

.....

La campagne électorale s’amorce dans un contexte atypique, alors que la pandémie n’est pas encore terminée. La relance économique du pays est sur la bonne voie, tout comme la campagne de vaccination. Au moment du déclenchement de la campagne électorale, 84,8 % de la population admissible au Québec a reçu une dose et 73,6 % a reçu deux doses<sup>1</sup>. De nouvelles mesures, notamment le passeport vaccinal<sup>2</sup>, ont été annoncées pour s’assurer de préserver le fonctionnement de l’économie même s’il devait y avoir une nouvelle vague de COVID-19 chez les non-vaccinés au cours des prochains mois. Cette mesure a été saluée par le milieu des affaires.

Cette campagne survient alors que toute la société est mobilisée pour réussir cette relance. La Chambre et ses partenaires sont eux-mêmes mobilisés depuis maintenant un an dans le cadre du mouvement Relançons MTL. Les 11 plans d’action sectoriels qui ont été élaborés, ainsi que le plan d’action propre au centre-ville, ont permis à la Chambre de développer une compréhension fine des enjeux et des actions requises pour cette relance.

Comme il est de coutume, la Chambre ne prendra pas position dans cette campagne électorale. Cependant, elle invite tous les acteurs, notamment les candidats et les partis en lice pour former le prochain gouvernement fédéral, à prendre connaissance des enjeux présentés dans le présent avis et à préciser leur position par rapport à ceux-ci.

## **1. Le prochain gouvernement du Canada devra avoir comme priorité économique de résoudre le problème de pénurie de main-d’œuvre**

La santé économique du pays, la création d’emplois et même le maintien des emplois existants dépendent de la volonté des entreprises d’investir ici, que ce soit pour développer de nouveaux produits, améliorer la productivité, accroître leur capacité ou développer de nouveaux marchés. Or, la disponibilité de la main-d’œuvre est l’enjeu le plus important qui touche les entreprises québécoises et qui pourrait limiter leurs investissements et leur croissance.

Au premier trimestre de 2021, soit entre janvier et mars, le Québec comptait près de 150 000 postes vacants. Cela représente plus du quart (26,5 %) des postes vacants au Canada<sup>3</sup>. Selon un coup de sonde mené par la Chambre en juillet dernier, 82 % des répondants indiquent que leur entreprise espérait effectuer des embauches prochainement, mais près de 80 % déclaraient du même coup avoir des difficultés à recruter des employés. Plus de 61 % estimaient que la situation avait empiré durant la pandémie.

Les candidats qui espèrent se faire élire et les partis qui espèrent former le prochain gouvernement du Canada doivent préciser leurs positions sur les deux enjeux suivants qui touchent la main-d’œuvre : les processus d’immigration et les programmes d’aide individuelle.

### **Améliorer les processus d’immigration**

Les entreprises sondées par la Chambre définissent l’augmentation des seuils d’immigration permanente (51,4 %) et la facilitation de l’embauche des travailleurs étrangers temporaires (48,2 %) comme les deux solutions les plus prometteuses pour lutter contre la rareté de main-d’œuvre. À ce titre, la Chambre a salué l’entente conclue le 6 août dernier entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec visant à favoriser l’embauche de travailleurs étrangers temporaires au sein des entreprises. **Ces assouplissements doivent toutefois s’accompagner d’améliorations substantielles dans les processus administratifs menant à l’immigration permanente, afin d’offrir une solution durable aux enjeux structurels de délais dans le traitement des dossiers et d’attraction de talents internationaux.**

<sup>1</sup> Vaccin Tracker. Suivi de la vaccination au Québec, 17 août 2021. [En ligne. <https://vaccintrackerqc.ca/>].

<sup>2</sup> CCMM. La Chambre salue la mise en place du passeport vaccinal. 10 août 2021. [En ligne. <https://www.ccm.ca/fr/medias/fiscalite-economie/la-chambre-salue-la-mise-en-place-du-passeport-vaccinal/>].

<sup>3</sup> Emploi-Québec. Bulletin des postes vacants Québec. Juillet 2021. [En ligne. [https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00\\_imt\\_Postes-vacants-2021-T1.pdf](https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_imt_Postes-vacants-2021-T1.pdf)].

Les travailleurs étrangers déjà sélectionnés par le Québec attendent en moyenne près de 30 mois avant d'obtenir leur résidence permanente auprès du gouvernement fédéral<sup>4</sup>, contre six mois dans les autres provinces du Canada. Ainsi, en incluant les délais pour l'obtention du certificat de sélection particulier à la province, le processus de traitement des demandes de résidence permanente en provenance du Québec peut prendre jusqu'à trois ans. Ces délais sont très préoccupants. Ils nuisent à l'attractivité et à la rétention de talents internationaux au Québec et dans la métropole.

De plus, en mai 2021, le gouvernement du Canada a reconnu avoir volontairement ralenti le traitement des dossiers d'immigration<sup>5</sup> en provenance du Québec. Cette pause dans l'analyse des nouveaux dossiers mise en place en 2019 a été justifiée par le nombre grandissant de demandes dans l'inventaire et par la baisse des seuils d'immigration par le gouvernement du Québec. C'est un non-sens dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre.

La Chambre s'attend à ce que le prochain gouvernement du Canada (1) collabore étroitement avec le gouvernement du Québec et (2) mobilise les ressources nécessaires afin de permettre le traitement des demandes de résidence permanente dans les mêmes délais que les autres provinces canadiennes.

Plus précisément, la Chambre demande aux partis de s'engager à traiter en procédure accélérée, au cours des six premiers mois de son mandat, les quelque 51 000 candidatures qui figurent dans l'inventaire d'Immigration Canada et qui répondent déjà aux critères de sélection du Québec.

### ***Demande n° 1 : Assurer le traitement efficace des demandes de résidence permanente en provenance du Québec et en réduire les délais***

- a. Traiter dès maintenant les quelque 51 000 candidatures en provenance du Québec qui font présentement partie de l'inventaire des demandes de résidence permanente***

### **Mettre fin aux programmes d'aide individuelle qui découragent le travail**

Durant les premiers mois de la crise sanitaire, alors que le confinement obligatoire a entraîné une hausse marquée du taux de chômage, la mise en place d'un programme d'aide individuelle (Prestation canadienne d'urgence ou PCU) était nécessaire. Ce programme a permis d'offrir une aide d'urgence aux travailleurs directement touchés par la crise. La Chambre avait d'ailleurs salué cette mesure.

Cependant, lorsque les restrictions aux activités économiques ont été levées et que la majorité des entreprises ont pleinement repris leurs activités, cette aide est devenue peu à peu contre-productive et a même exacerbé les difficultés des entreprises à trouver du personnel. Au moment du déclenchement de la campagne, alors que des milliers d'entreprises sont à la recherche de travailleurs, plus de 128 000 Québécois ont encore recours à la PCRE<sup>6</sup>. Tous les secteurs en sont affectés. Les entreprises de services, notamment celles de la restauration et du commerce de détail, peinent à trouver la main-d'œuvre nécessaire pour reprendre pleinement leurs activités. Plusieurs doivent écourter leurs heures d'ouverture ou refuser des clients.

La Chambre a critiqué la décision du gouvernement de maintenir la PCRE durant l'été 2021 et de la prolonger jusqu'au 23 octobre. La Chambre s'attend à ce que le prochain gouvernement du Canada ne prolonge pas la PCRE au-delà de cette date.

### ***Demande n° 2 : S'engager à ne pas prolonger la PCRE au-delà du 23 octobre 2021***

<sup>4</sup> Radio-Canada. Ottawa reconnaît avoir volontairement ralenti le traitement des dossiers d'immigration. 6 mai 2021. [En ligne. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1790669/ottawa-immigration-quebec-delaix-pause-federal-traitement-dossiers>].

<sup>5</sup> Radio-Canada. Ottawa reconnaît avoir volontairement ralenti le traitement des dossiers d'immigration. 6 mai 2021. [En ligne. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1790669/ottawa-immigration-quebec-delaix-pause-federal-traitement-dossiers>].

<sup>6</sup> Les Affaires. Pénurie de travailleurs : la faute de la PCRE? 16 juillet 2021. [En ligne. <https://www.lesaffaires.com/bloques/valerie-lesage/penurie-de-travailleurs-la-faute-de-la-pcre/626123>].

## **2. Le prochain gouvernement du Canada devra offrir de l'aide ciblée tout en gardant le contrôle des finances publiques, sans augmenter le fardeau fiscal des entreprises et des particuliers**

En janvier 2021, le niveau du PIB du Québec se situait à environ 98 % de celui de février 2020<sup>7</sup>. La relance économique est aussi bien entamée dans la métropole, locomotive de l'économie de la province. Toutefois, bien des entreprises sont toujours aux prises avec les effets cumulatifs des mesures sanitaires et des contraintes telles que les restrictions aux frontières. Plusieurs secteurs, comme le tourisme, les industries culturelles et créatives, ainsi que l'aérospatiale, n'ont toujours pas pu reprendre leurs activités au maximum de leur capacité. **Dans ce contexte, le prochain gouvernement du Canada devra faire preuve de courage politique et continuer d'aider pendant plusieurs mois les secteurs ciblés, comme le tourisme, l'hôtellerie, la restauration et certains segments du secteur culturel.**

Parallèlement, le prochain gouvernement du Canada devra se commettre sur une stratégie de retour à l'équilibre budgétaire. La Chambre s'attend à ce que le gouvernement se dote de règles et de cibles claires à cet égard, notamment par rapport au ratio dette-PIB dans les prochaines années. D'ailleurs, lorsque la Chambre a sondé ses membres sur cette question, plus de 80 % des répondants soutenaient que le gouvernement du Canada doit se doter d'une stratégie de retour à l'équilibre budgétaire. Une majorité a indiqué que cette cible devrait être établie à dix ans.

Toutefois, compte tenu de la fragilité des entreprises et du niveau d'imposition déjà élevé des particuliers et des entreprises d'ici par rapport au reste du continent, nous demandons aux partis qui désirent former le prochain gouvernement de s'engager à ne pas hausser le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises. Il s'agit d'un signal important pour que les entrepreneurs, employeurs et investisseurs puissent jouer pleinement leur rôle dans la relance.

***Demande n° 3 : S'engager à ne pas hausser le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises au cours des quatre prochaines années, tout en s'engageant sur une trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire***

### **Ajuster les programmes d'aide gouvernementaux aux entreprises**

La Chambre constate que près du tiers (31,8 %) des entreprises ont toujours recours aux programmes d'aide gouvernementaux. Parmi elles, près de 35 % ont indiqué que l'arrivée à échéance de ces programmes mettait à risque leurs activités. La Subvention salariale d'urgence et la Subvention d'urgence du Canada pour les loyers sont parmi les programmes les plus utilisés par les entreprises.

Toujours dans l'idée de continuer à offrir aux entreprises le soutien nécessaire pour réussir leur relance, la Chambre demande aux partis de s'engager à maintenir les programmes d'aide généraux aux entreprises jusqu'à la fin de l'année 2021. Les entreprises de la métropole pourront ainsi reprendre pied et s'engager avec confiance dans une trajectoire de croissance, tout en étant à même de faire face au contexte incertain des prochains mois.

Plusieurs secteurs ressentiront les effets de la crise durant une période plus longue. C'est le cas notamment du tourisme et des industries créatives et culturelles. La Chambre demande ainsi aux partis politiques de s'engager à évaluer le rythme de relance de nos secteurs d'activités stratégiques et à mettre en place des programmes d'aide sectoriels ciblés dès janvier 2022. Ces programmes viendront remplacer les programmes d'aide généraux une fois que ceux-ci seront suspendus.

***Demande n° 4 : Maintenir les programmes d'aide généraux aux entreprises jusqu'à la fin de l'année 2021, puis migrer vers des programmes d'aide spécifique aux secteurs toujours en difficulté***

<sup>7</sup> Institut de la statistique du Québec. Produit intérieur brut par industrie au Québec. Août 2021. [En ligne. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/produit-interieur-brut-par-industrie-au-quebec>]

### **3. Le prochain gouvernement du Canada devra réussir une relance verte qui permettra d'atteindre nos objectifs de réduction d'émission de GES**

Le plus récent rapport du GIEC sonne un cri d'alarme clair quant au réchauffement climatique<sup>8</sup>. Plus que jamais, la communauté scientifique internationale s'entend sur l'urgence d'agir afin de limiter les conséquences du changement climatique et les émissions de GES. Le gouvernement fédéral en a d'ailleurs fait une priorité. Comme les entreprises ont un pouvoir d'action en la matière, la Chambre estime que le gouvernement fédéral doit agir pour les appuyer dans leurs transitions et la mise en place d'initiatives vertes.

Dans le cadre de l'Accord de Paris, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030. Ces objectifs ont plus récemment été revus à la hausse, pour une cible de réduction des émissions de 40 à 45 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030. Selon plusieurs experts, les mesures mises en place par le gouvernement du Canada restent toutefois insuffisantes pour permettre l'atteinte de ces cibles<sup>9</sup>.

Un nombre grandissant d'États se dotent de mécanismes de reddition de comptes et de responsabilité en matière de respect de leurs cibles de réduction de GES. Le Royaume-Uni, par exemple, a été le premier pays à se doter d'un cadre de responsabilité gouvernementale en 2008, ce qui a contribué à réduire de moitié ses émissions par rapport à 1990<sup>10</sup>, tout en observant une croissance de son économie.

Le prochain gouvernement du Canada aura la responsabilité de mettre en place un cadre pour permettre au pays d'atteindre les engagements qui ont été pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Pour ce faire, la Chambre demande aux partis de s'engager à mettre en œuvre des politiques claires ainsi que des mécanismes de suivi rigoureux et contraignants pour que le Canada puisse atteindre ses objectifs.

#### ***Demande n° 5 : S'engager à mettre en œuvre les actions ambitieuses nécessaires pour respecter les engagements du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques***

L'innovation et les nouvelles technologies seront des leviers incontournables pour réussir à relever ce défi. Le Canada doit tout faire pour renforcer son secteur des technologies propres. Les occasions d'affaires qui se présentent au Canada et à l'international sont déjà très importantes.

La Chambre demande aux partis de s'engager à soutenir le développement et la croissance des entreprises innovantes du secteur des technologies propres, comme c'est le cas pour le développement de l'avion vert. D'autres filiales stratégiques, comme l'électrification des transports et la batterie à hydrogène, devront aussi bénéficier d'un appui soutenu de la part du gouvernement du Canada.

Le gouvernement du Canada a également un rôle à jouer pour encourager l'ensemble des secteurs d'activité à accélérer leur virage vert. Cette transition exige des investissements considérables pour les entreprises, alors que plusieurs sont toujours affectées par les conséquences du ralentissement économique causé par la pandémie. La Chambre demande ainsi aux partis de s'engager à soutenir les entreprises de tous les secteurs dans l'adoption de technologies propres développées ici.

Enfin, les marchés publics sont un important vecteur pour catalyser l'innovation et l'adoption des technologies propres. Ils présentent d'importantes occasions de vitrines technologiques, qui permettent aux entreprises d'ici de commercialiser leurs produits et de mettre en valeur leur savoir-faire. La Chambre demande aux partis de s'engager à ce que le gouvernement du Canada devienne un acheteur majeur de technologies propres canadiennes, par exemple en réservant une partie de ses budgets d'approvisionnement à cet effet, et en modifiant ses règles d'octroi de contrats par appels d'offres pour permettre la prise en compte de critères environnementaux.

<sup>8</sup> GIEC. *Sixth Assessment Report*. Août 2021. [En ligne. <https://www.ipcc.ch/assessment-report/ar6/>].

<sup>9</sup> Climate Action Tracker. Country Summary: Canada. Août 2021. [En ligne. <https://climateactiontracker.org/countries/canada/>].

<sup>10</sup> Carbon Brief. Analysis: UK is now halfway to meeting its 'net-zero emissions' target. 18 mars 2021. [En ligne. <https://www.carbonbrief.org/analysis-uk-is-now-halfway-to-meeting-its-net-zero-emissions-target/>].

**Demande n° 6 : Soutenir la croissance du secteur des technologies propres comme solution clé aux changements climatiques**

- a. Soutenir directement les entreprises innovantes du secteur des technologies propres**
- b. Soutenir l'adoption des technologies propres par les entreprises de tous les secteurs**
- c. Faire des marchés publics canadiens un acheteur majeur de technologies propres**

**4. Le prochain gouvernement du Canada devra créer un environnement d'affaires favorable à l'intensification des activités commerciales interprovinciales et internationales**

La conclusion d'accords de libre-échange importants au cours des dernières années a accordé des avantages concurrentiels non négligeables aux entreprises canadiennes sur la scène internationale. Plusieurs créneaux porteurs pour la métropole, dont les technologies propres et les technologies de l'information, sont en forte demande dans plusieurs marchés extérieurs.

La Chambre demande aux partis politiques de s'engager à assurer le maintien et le renforcement des relations commerciales entre le Canada et ses partenaires stratégiques, ainsi qu'à travailler activement à soutenir l'internationalisation de nos entreprises.

Le prochain gouvernement devra d'abord faire preuve de leadership et collaborer avec les principaux partenaires commerciaux du Canada afin d'assurer la reconnaissance des preuves de vaccination émises ici, et ainsi assurer la fluidité des déplacements internationaux.

L'internationalisation de nos entreprises passe aussi impérativement par la mise en relation des entreprises d'ici avec des clients potentiels et des partenaires sur les marchés extérieurs. Les missions commerciales permettent aux entreprises de développer ces liens dans un contexte privilégié, ce qui leur permet d'amorcer ou d'accélérer leur croissance à l'international.

En raison des bouleversements importants dans l'économie mondiale attribuables à la crise sanitaire et à la fermeture des frontières, le financement de ces missions prend une importance encore plus grande. Le gouvernement doit soutenir les entreprises dans leur adaptation au nouveau contexte commercial en leur permettant d'être accompagnées d'experts en commerce international et en développement de nouveaux marchés.

Toujours dans l'optique de maximiser les occasions d'affaires pour les entreprises en contexte de relance économique, la Chambre demande aux partis de s'engager à renforcer le commerce intérieur canadien. Ce dernier représente environ 20 % du PIB annuel canadien<sup>11</sup>. Le rythme de croissance des échanges interprovinciaux gagnerait à être accéléré. Le Canada pourrait accroître sa productivité de 3,8 % en éliminant les barrières dans les échanges interprovinciaux, ce qui injecterait jusqu'à 90 milliards de dollars additionnels dans l'économie<sup>12</sup>.

Le renforcement du commerce intérieur canadien doit être considéré comme une occasion prioritaire à saisir en contexte de relance. La Chambre demande aux partis de s'engager à exercer un leadership fort et soutenu, en collaboration avec les provinces et territoires, afin de dynamiser le commerce intérieur canadien et d'éliminer les obstacles persistants.

<sup>11</sup> Statistique Canada. Tableau 12-10-0101-01 – Flux de commerce interprovincial et international, prix de base, niveau détail (x 1 000). [En ligne. [Ajouter ou enlever des données - Flux de commerce interprovincial et international, prix de base, niveau détail \(statcan.gc.ca\)](#)]

<sup>12</sup> FMI. Internal Trade in Canada: Case for Liberalization. Juillet 2019 [En ligne. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2019/07/22/Internal-Trade-in-Canada-Case-for-Liberalization-47100>].

***Demande n° 7 : Proposer une politique ambitieuse de croissance des activités commerciales des entreprises canadiennes***

- a. Assurer le financement et l'intensification des missions commerciales internationales***
- b. Exercer un leadership soutenu, en collaboration avec les provinces et territoires, afin de renforcer le commerce interprovincial***

## **5. Le prochain gouvernement du Canada devra investir dans la modernisation des infrastructures stratégiques pour la métropole**

Plusieurs infrastructures stratégiques pour la métropole, pour le Québec et pour le Canada relèvent de la responsabilité du gouvernement fédéral. La Chambre demande aux partis de s'engager à développer une stratégie claire quant aux interventions du gouvernement fédéral dans les actifs stratégiques qui sont sous sa responsabilité.

La Chambre salue les décisions récentes du gouvernement fédéral dans plusieurs projets clés pour la métropole, notamment la mise en place d'un programme de financement pour soutenir les aéroports du Canada<sup>13</sup>. Toutefois, cette aide demeure insuffisante pour permettre à Aéroports de Montréal (ADM) de procéder aux investissements majeurs requis pour être en mesure de poursuivre le développement du hub international qu'est redevenu Montréal. La Chambre demande aux partis de s'engager à faciliter le financement des travaux requis à l'aéroport Montréal-Trudeau pour renforcer son statut de plaque tournante.

La Chambre demande également aux partis de s'engager à poursuivre la réalisation d'un lien ferroviaire efficace entre Québec et Toronto au cours des prochaines années. Le gouvernement fédéral a déjà engagé des sommes pour l'évaluation d'un projet de TGF. Plusieurs voix s'élèvent pour réclamer plutôt un projet de TGV. Quoiqu'il en soit, le prochain gouvernement du Canada doit s'engager à réaliser l'une ou l'autre des solutions, et à en commencer la construction durant son mandat. Cette demande s'inscrit directement dans la stratégie de décarbonation des transports au Canada.

Enfin, les transports collectifs sont une solution incontournable au problème de congestion des métropoles canadiennes, en plus de faire partie intégrante de la décarbonation nécessaire de l'économie canadienne. La Chambre demande aux partis de s'engager à investir dans les projets de transport en commun structurants pour la métropole, incluant le déploiement du REM et les projets liés au métro de Montréal (notamment le prolongement de la ligne bleue). Les partis qui espèrent former le prochain gouvernement doivent s'engager à maintenir les investissements annuels sur huit ans annoncés par le gouvernement fédéral le 10 février 2021<sup>14</sup>.

***Demande n° 8 : Élaborer une vision claire du rôle du gouvernement fédéral dans le développement des actifs stratégiques des métropoles canadiennes***

- a. Soutenir Aéroports de Montréal afin d'assurer sa capacité à faire face au défi de la reprise des déplacements internationaux***
- b. Engager les sommes nécessaires afin d'assurer la mise en œuvre rapide d'un lien ferroviaire efficace dans le corridor Québec-Toronto***
- c. Soutenir le développement du transport collectif dans la métropole, notamment la réfection et le prolongement du métro de Montréal***

<sup>13</sup> Transports Canada. Le ministre des Transports met en place de nouveaux programmes de financement pour soutenir les aéroports du Canada. 11 mai 2021. [En ligne. <https://www.canada.ca/fr/transports-canada/nouvelles/2021/05/le-ministre-des-transports-met-en-place-de-nouveaux-programmes-de-financement-pour-soutenir-les-aeroports-du-canada.html>].

<sup>14</sup> Infrastructures Canada. Le gouvernement du Canada investit dans l'électrification des réseaux de transport en commun dans tout le pays. [En ligne. <https://www.canada.ca/fr/bureau-infrastructure/nouvelles/2021/03/le-gouvernement-du-canada-investit-dans-lelectrification-des-reseaux-de-transport-en-commun-dans-tout-le-pays.html>].

## **Conclusion**

La Chambre suivra évidemment de près le déroulement de la campagne électorale fédérale en cours, particulièrement la réponse des différents partis politiques aux préoccupations du milieu des affaires énoncées dans le présent avis. La Chambre continuera ses efforts pour soutenir, mobiliser et accompagner les entreprises.